

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « B »

Annonce n° 5225

93 - Seine-Saint-Denis

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BOBIGNY

Modifications et mutations diverses

403 225 634 RCS Bobigny.

SOCIETE CIVILE ET IMMOBILIERE ALLAIN.

Forme : Société civile immobilière.

Administration : Gérant : ALLAIN Michel ; Associé indéfiniment responsable : LIEVRE Corinne, Odette, Reine ; Associé indéfiniment responsable : VASINI Florence, Huguette, Lydia ; Associé indéfiniment responsable : ALLAIN Christian, Pierre, Yves.

Activité : La Société a pour objet : - L'administration et la gestion par voie de location ou autrement d'un bien immobilier sis à Villemomble-93250- Parc d'Activités du Plateau. Lot 2b cadastré section ad 281, et de tous les autres biens de même nature dont elle voudrait être propriétaire. - l'acquisition en pleine propriété, en nue-propriété ou en usufruit de tous immeubles, la propriété, l'aménagement, la construction, la mise en valeur, l'administration, l'exploitation par bail, location ou autrement dit de tous immeubles et terrains qui seront apportés à la société ou acquis par elle, quel que soit leur mode d'acquisition (achat, apport ou construction) ou de financement (emprunt, crédit-bail), l'aliénation occasionnelle des biens lui appartenant, pourvu que ce soit dans le cadre de la gestion patrimoniale et civile de l'objet social ; - Le placement des sommes ainsi reçues ou de la trésorerie disponible à des fins d'optimisation, - la prise de participation dans toutes sociétés immobilières ; - l'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts ou facilités de caisse, avec ou sans garanties hypothécaires destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société. - La société peut notamment constituer hypothèque ou toute autre sûreté réelle sur les biens sociaux, dès lors que ces actes ou opérations ne portent pas atteinte à la nature civile de cet objet, notamment pour garantir un prêt que contracterait personnellement un associé destiné à être versé à titre d'apport en capital ou pour le financement de l'acquisition de parts sociales ou pour garantir un prêt d'un locataire occupant un immeuble appartenant à la société de manière à assurer à la société le paiement des loyers par ce ou ces locataires. - Et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société..

Adresse du siège social : 50/52, Allée du Plateau, 93250 Villemomble.

Commentaires : Modification survenue sur l'administration..